VILLE DE FEIGNIES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2020

Conseil Municipal du 18 janvier 2020

Rapport d'orientation budgétaire

- Le Rapport d'orientation budgétaire doit permettre d'évaluer la situation financière de la commune et de pouvoir appréhender les grandes lignes de la gestion future.

- Ce débat n'a pas de caractère décisionnel, mais doit permettre l'information de chacun.

- Le Rapport d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'une délibération votée dans les deux mois précédant le vote du budget.

sommaire

- Focus sur la réforme de la Taxe d'habitation
  - Calendrier pour le contribuable
  - Incidence pour la commune
- Analyse rétrospective 2017 -2019 :
  - Dépenses et recettes de fonctionnement
  - Compte Administratif 2019 provisoire
  - Fiscalité et taux d'imposition
  - Opérations d'investissement 2019
  - Dette communale
  - Personnel communal
- Analyse prospective 2020-2025 :
  - Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement
  - Simulation avec incorporation d'emprunts
  - Plan Pluriannuel d'Investissement

Réforme de la Taxe d’Habitation

Réforme de la Taxe d'Habitation

Calendrier de la réforme pour les contribuables

Description de la réforme selon la LFI 2018 et le PLF 2020

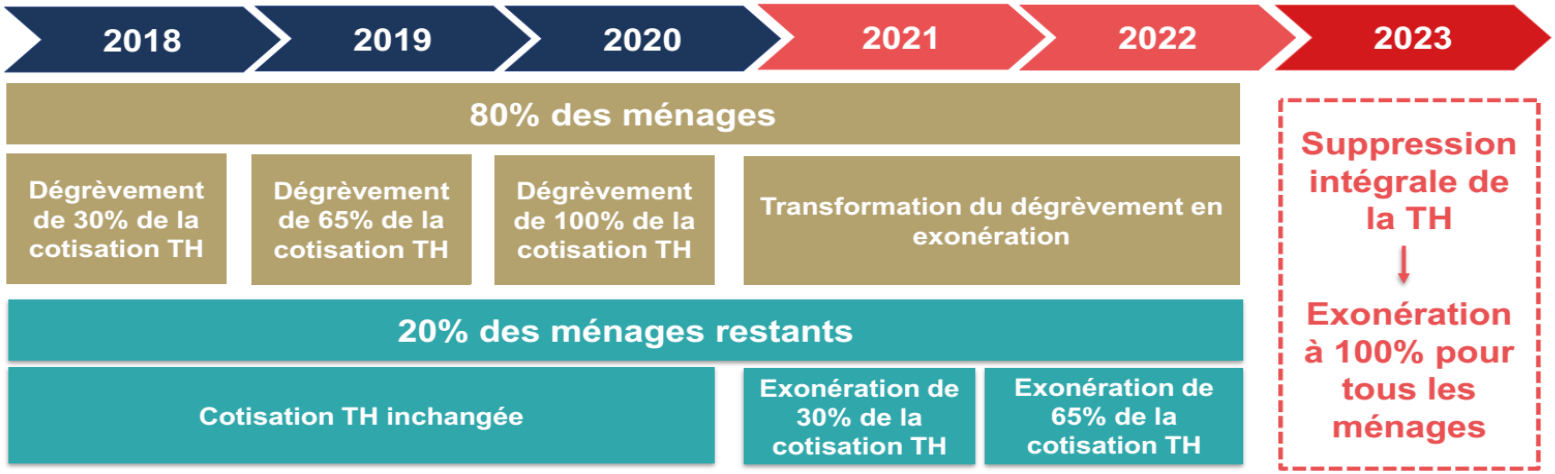

A partir de 2020, 80 % des ménages seront dégrevés totalement de taxe d'habitation.
Seuils de dégrèvement :

- 1 part 27.432 €
- 2 parts 43.688 €

Pour les 20 % restants, une exonération progressive sera mise en place à partir de 2021, afin d'arriver à une suppression intégrale de la Taxe d'Habitation en 2023.

Réforme de la Taxe d'Habitation : incidence pour la commune

Suppression de la TH : scénario retenu pour 2021 par strate de collectivité

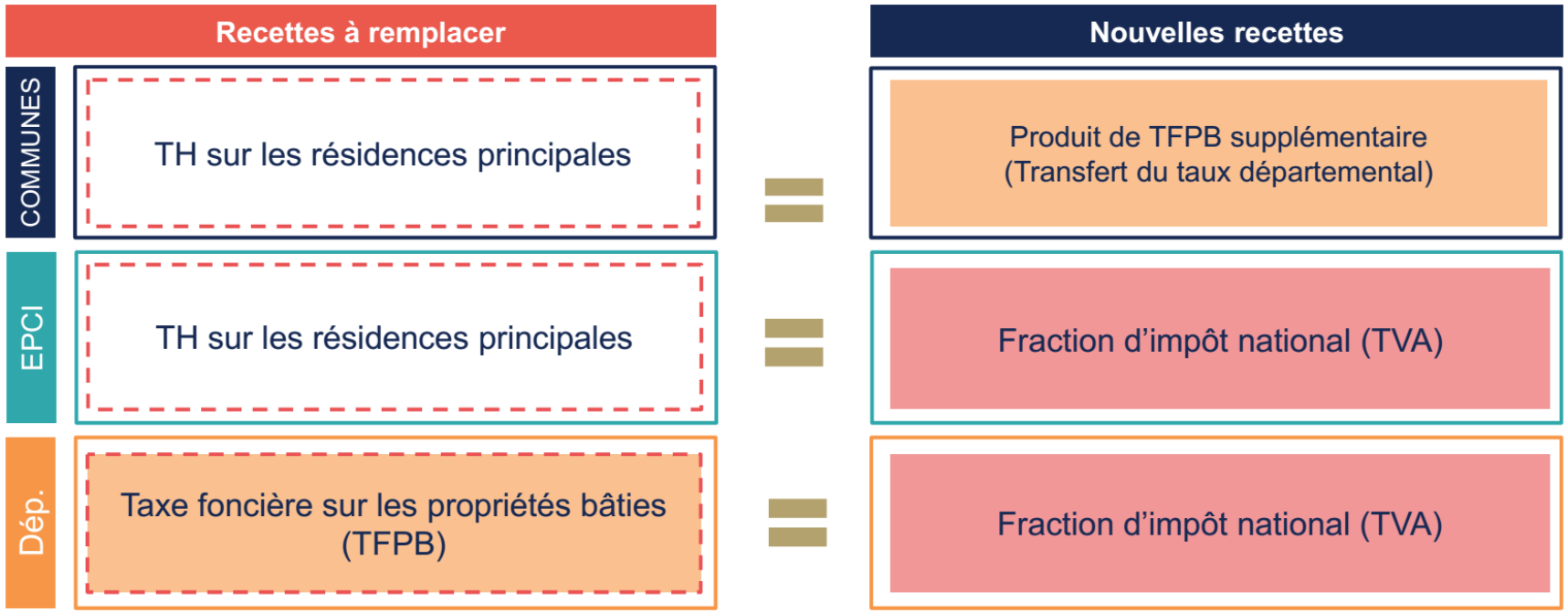

Sources : PLF 2020

Pour les Collectivités, la suppression de la Taxe d'habitation entrainera la compensation de cette perte de produit par le transfert d'une nouvelle recette.

Réforme de la Taxe d'Habitation

comparaison produit avant et après la réforme de la Taxe d'habitation (produit 2018)

	produit avant réforme		Calcul du prélèvement pour les communes sur-compensées (Coefficient < 1)			produit après réforme
produit TH perçu par la Ville	793 640					
compensation TH	128 552					
total produit TH	922 192					
produit Foncier bati perçu par la Ville	2 383 644		2 383 644			
produit Foncier bati département transféré à la Ville			2 675 362		coefficient correcteur	
total produit Ville	3 305 836	A	5 059 006	B	0,65345564 A/B	3 305 836
montant du prélévement au profit des communes sous-compensées			1 753 170	B-A		
produit Foncier bâti perçu par le Département	2 675 362					

Cette réforme devrait s'appliquer à partir de 2021 et ne devrait pas engendrer de perte de ressource pour la commune. Pour 2020, Il est prévu une compensation de Taxe d'Habitation assise sur le taux de TH 2017 et sur les bases 2020.

Analyse rétrospective

2017-2019

Toutes les écritures de l'exercice 2019 sont arrêtées au 07/01/2020

ANALYSE RETROSPECTIVE

Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient rester stables en 2019 (-0,46 % au 07/01/2020).

- Les charges de gestion générale (011) devraient légèrement augmenter en 2019, du fait des dernières écritures à comptabiliser.

- Les frais de personnel augmentent sensiblement en 2019 (+3,42%) soit 165 K€.
Ceci est dû à un rappel sur l'indemnité compensatrice de CSG et un recours aux contrats pour compenser la baisse des contrats aidés.
Les départs en retraite (7 agents) devraient avoir une incidence financière sur le budget 2020.

- Le chapitre 65, consacré principalement aux subventions, diminue fortement, suite à un versement de subvention au CCAS inférieur à l'année 2018.

- Les charges financières (66) continuent à baisser du fait de taux variables négatifs et de la non réalisation d'emprunts depuis 2011.

chapitre	2017	2018	2019 *
Total 011 CHARGES DE GESTION GENERALE	2 086 980,72	1 966 753,86	1 958 275,23
variation	5,11%	-5,76%	-0,43%
Total 012 CHARGES DE PERSONNEL	5 033 695,79	4 795 882,65	4 960 062,28
variation	1,52%	-4,72%	3,42%
Total 014 ATTENUATION DE PRODUITS	13 383,00	3 836,00	3 836,00
variation		-71,34%	0,00%
Total 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	728 527,33	778 523,11	604 381,92
variation	-4,65%	6,86%	-22,37%
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	7 862 586,84	7 544 995,62	7 526 555,43
variation	2,01%	-4,04%	-0,24%
Total 66 CHARGES FINANCIERES	167 062,93	148 822,42	130 089,15
variation	-9,94%	-10,92%	-12,59%
Total 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	56 100,85	54 262,23	55 978,53
variation	-85,23%	-3,28%	3,16%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 085 750,62	7 748 080,27	7 712 623,11
variation	-2,27%	-4,18%	-0,46%
* total mandaté au 07/01/2020			

Recettes de Fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 0,88 % en 2019.

- Le chapitre 013 reprend les remboursements de la CPAM pour les contrats du régime général. En 2018, nous avons perçu des aides pour les personnels en situation de handicap.

- Le chapitre 70 regroupe les recettes liées aux activités communales. La diminution provient surtout des recettes liées à la restauration scolaire, consécutives à la baisse des tarifs et à la suppression d'une journée de classe.

- Le chapitre 73 comprend les impôts locaux (TH et TF), l'attribution de compensation de TP versée par la CAMVS et d'autres taxes (électricité, publicité, droits mutation).

- Le chapitre 74 est impacté par la baisse des remboursements sur les contrats aidés (-1,26 %).

- Le chapitre 75 reprend essentiellement le produit des locations d'immeubles.

-Enfin, le chapitre 77 concerne principalement le remboursement des salaires des agents titulaires par la société d'assurance.
En 2018, nous avons perçu des indemnités pour le sinistre du Fort Leveau pour un montant de 130 K€.

chapitre	2017	2018	2019 *
Total 013 ATTENUATION DE CHARGES	45 592,84	57 833,04	12 154,92
variation	217,42%	26,85%	-78,98%
Total 70 VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	366 406,08	448 670,11	417 154,95
variation	15,99%	22,45%	-7,02%
Total 73 IMPOTS ET TAXES	8 465 142,78	8 532 761,75	8 628 506,00
variation	-2,21%	0,80%	1,12%
Total 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	663 541,68	558 546,71	551 506,03
variation	-20,27%	-15,82%	-1,26%
Total 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 738,56	49 350,28	61 171,53
variation	-0,87%	10,31%	23,95%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES	9 585 421,94	9 647 161,89	9 670 493,43
variation	-2,83%	0,64%	0,24%
Total 76 PRODUITS FINANCIERS	822,96	685,80	685,80
variation	2,86%	-16,67%	0,00%
Total 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	247 449,97	326 924,85	216 013,57
variation	67,45%	32,12%	-33,93%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 833 694,87	9 974 772,54	9 887 192,80
variation	-1,79%	1,43%	-0,88%

* Total encaissé au 07/01/2020

ANALYSE RÉTROSPECTIVE

Compte Administratif provisoire

Au 07/01/2020, le compte administratif provisoire présente un résultat net global de plus 5 M€.

Celui-ci devrait être consacré exclusivement aux investissements pour 4,530 M€.

Le solde sera réparti en dépenses imprévues d'investissement pour 200 K€, et de fonctionnement pour 100 K€.
Une somme de 140 K€ devrait être affectée à la réduction des emprunts inscrits dans notre projet de budget primitif 2020.

Actuellement, un solde positif de 193 K€ pourra être inscrit, soit en investissement, soit en réserve.

Exercice		2019			
Section		Fonctionnement		Investisssement	
Sens		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Chapitre (Code et Libellé)		réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
011	- CHARGES DE GESTION GENERALE	1 958 275,23			
012	- CHARGES DE PERSONNEL	4 960 062,28			
013	- ATTENUATION DE CHARGES		12 154,92		
014	- ATTENUATION DE PRODUITS	3 836,00			
040	- OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				376 444,01
041	- OPERATIONS PATRIMONIALES			122 863,41	122 863,41
042	- OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	376 444,01			
10	- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				2 322 867,46
13	- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				113 832,81
16	- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			614 072,13	-
20	- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			295 622,65	
204	- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			410 987,33	
21	- IMMOBILISATIONS CORPORELLES			724 568,17	
23	- IMMOBILISATIONS EN COURS			773 853,39	17 038,30
65	- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	604 381,92			
66	- CHARGES FINANCIERES	130 089,15			
67	- CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 978,53			
70	- VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES		417 154,95		
73	- IMPOTS ET TAXES		8 628 506,00		
74	- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		551 506,03		
75	- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		61 171,53		
76	- PRODUITS FINANCIERS		685,80		
77	- PRODUITS EXCEPTIONNELS		216 013,57		
TOTAL		**8 089 067,12**	**9 887 192,80**	**2 941 967,08**	**2 953 045,99**
SOLDE DE L'ANNEE		**1 798 125,68**		**11 078,91**	
RESULTAT N-1			**236 271,97**		**6 027 444,69**
RESULTAT CUMULE		**2 034 397,65**		**6 038 523,60**	
RESTES A REALISER + solde écriture 2019		**200 000,00**		**2 905 000,00**	**196 000,00**
RESULTAT GLOBAL (après affectation des restes à réaliser)		**1 834 397,65**		**3 329 523,60**	
RESULTAT NET GLOBAL		**5 163 921,25**			

* dont affectation Budget 2020	en section fonctionnement	en section d'investissement
Crédits affectés aux investissements		**4 530 000,00**
crédits affectés en dépenses imprévues d'investissement		**200 000,00**
affectation en dépenses imprévues fonctionnement	**100 000,00**	
Crédits affectés à la réduction des emprunts inscrits dans la simulation de BP		**140 000,00**
total affecté par section	**100 000,00**	**4 870 000,00**
RESULTAT NET DISPONIBLE (pour investissement ou réserve)	**193 921,25**	

Fiscalité

Après une baisse des taux de 6 % en 2017, les taux d'imposition 2019 restent stables :

- **TH : 18,91**
- **TF : 17,13**
- **TFNB : 68,06**

Le produit des impôts locaux a augmenté de 2,28 % du fait de la revalorisation des bases par l'Etat.

source (état 1288 M)				
	2016	2017	2018	2019
TAXE D'HABITATION				
BASES NETTES TH	4 099 682	4 110 185	4 196 930	4 273 926
variation bases	-4,39%	0,26%	2,11%	1,83%
TAUX TH - FEIGNIES	**20,12**	**18,91**	**18,91**	**18,91**
variation taux	0,00%	-6,01%	0,00%	0,00%
PRODUIT TH	**824 856**	**777 236**	**793 639**	**808 199**
variation produit	-4,39%	-5,77%	2,11%	1,83%
TAUX TH MOYEN NATIONAL	24,38%			
TAUX TH MOYEN DEPARTEMENTAL	37,76%			
TAUX MOYEN DE LA STRATE				
FONCIER BATI				
BASES NETTES FB	13 504 032	13 680 526	13 916 753	14 254 333
variation bases	15,61%	1,31%	1,73%	2,43%
TAUX FONCIER BATI - FEIGNIES	**18,22**	**17,13**	**17,13**	**17,13**
variation taux	0,00%	-5,98%	0,00%	0,00%
PRODUIT F B	**2 460 435**	**2 343 474**	**2 383 940**	**2 441 767**
variation produit	15,61%	-4,75%	1,73%	2,43%
TAUX FONCIER BATI MOYEN NATIONAL	20,85%			
TAUX FONCIER BATI MOYEN DEPARTEMENTAL	26,65%			
TAUX MOYEN DE LA STRATE				
FONCIER NON BATI				
BASES NETTES FNB	144 606	141 013	144 982	148 313
variation bases	2,32%	-2,48%	2,81%	2,30%
TAUX FONCIER NON BATI - FEIGNIES	**72,40**	**68,06**	**68,06**	**68,06**
variation taux	0,00%	-5,99%	0,00%	0,00%
PRODUIT FNB	**104 695**	**95 973**	**98 675**	**100 942**
variation produit	2,32%	-8,33%	2,81%	2,30%
TAUX FONCIER NON BATI MOYEN NATIONAL	49,31%			
TAUX FONCIER NON BATI MOYEN DEPARTEMENTAL	55,76%			
TAUX MOYEN DE LA STRATE				
TOTAL PRODUIT TH + TF + TFNB (A)	3 389 985	3 216 684	3 276 254	3 350 908
variation produit TH + TF + TFNB	9,59%	-5,11%	1,85%	2,28%

Opérations d'investissement 2019

En 2019, plus de 5 M€ ont été investis, avec 2,2 M€ qui ont été réglés sur l'exercice et prés de 3 M€ qui ont été engagés.

Les principales opérations d'investissements sont :

- Travaux de voiries (Blaton, Cypréaux, Mairieux, Forges, Le Village) : 490 K€
- Salle Modulable (études-MOe) : 300 K€
- Accessibilité bâtiments : 375 K€
- Aménagement école Curie : 1,6 M€
- Restaurant scolaire : 300 K€
- Rue Jean Jaurès : 450 K€
- Rue Guynemer : 170 K€

Exercice		2019	
Opération Investissement		engagement en cours	mandaté
11	- EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES	13 383,31	74 774,13
12	- EQUIPEMENTS - MOBILIERS DES SERVICES	31 097,53	120 603,59
13	- DEFENSE INCENDIE	8 976,57	8 053,74
14	- ACQUISITIONS FONCIERES	186 011,36	167 135,64
15	- ECLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS	-	1 360,93
16	- SECURITE ROUTIERE - VOIRIES	117 593,22	373 770,74
17	- SECURISATION DES ECOLES	10 656,39	15 376,40
19	- EQUIPEMENTS - MOBILIERS ECOLES	162,00	17 718,37
21	- TRAVAUX ECOLES	10 500,00	-
22	- TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	91 999,03	76 887,47
23	- PLAN DE DEMATERIALISATION	1 200,00	10 477,50
201401	- MAISON MEDICALE	600,00	-
201402	- SALLE MODULABLE	249 637,78	50 927,62
201701	- LIAISONS DOUCES - ESPACES LOISIRS	57 882,58	147 529,70
201702	- FONDS TRAVAUX URBAINS - GESTION URBAINE PROXIMITE	7 800,00	24 397,72
201703	- ACCESSIBILITE ESPACES ET BATIMENTS	132 893,88	243 916,74
201801	- AMENAGEMENT CURIE - TORTEL	1 403 292,25	262 008,05
201802	- PLACE DE LA GARE	-	6 840,00
201803	- RESTAURANT SCOLAIRE	43 667,54	248 265,37
201805	- CIMETIERE	14 140,00	7 081,20
201806	- ECOLE LOUIS PERGAUD	2 527,20	4 332,00
201807	- MAIRIE	6 844,80	155 225,12
201808	- RUE JEAN JAURES	287 563,61	165 835,32
201901	- AIDE A L'ACCESSION SOCIALE	45 000,00	-
201902	- ECOLE JEAN LURCAT	-	4 332,00
201903	- ECOLE DE MUSIQUE	-	4 332,00
201904	- CENTRE EMILE COLMANT	-	5 016,00
201905	- RUE GUYNEMER	172 390,63	617,40
201906	- PLACE DU 8 MAI	7 200,00	8 216,79
TOTAL OPERATIONS INVESTISSEMENT		2 903 019,68	2 205 031,54
	TOTAL	5 108 051,22	

STRUCTURE DE LA DETTE 2020

Montants en Euro

L'encours de dette au 01/01/2020 est de 3,9 M€

Le taux moyen actuel est de 3,06 %

Plus de 60 % des emprunts sont réalisés à taux fixe, avec un taux moyen de 3,79%.

10 % de nos emprunts n'engendrent pas d'intérêt, du fait des taux variables négatifs.

CATÉGORIE	TAUX MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	%
TYPE DE TAUX				
Fixe	3,79	-	2 419 967,91	60,83
Indexé	1,75	1,00	600 000,00	15,08
Structuré	2,08	-	958 256,23	24,09
TRANCHE DE TAUX				
6.00% < taux	-	-	-	0,00
5.00% < taux <= 6.00%	-	-	-	0,00
4.00% < taux <= 5.00%	4,27	-	1 075 929,08	27,05
3.00% < taux <= 4.00%	3,64	-	1 593 346,26	40,05
1.00% < taux <= 3.00%	2,00	0,69	901 662,18	22,66
taux <= 1.00%	0,00	0,00	407 286,62	10,24
PRÊTEUR				
Tous	3,06	0,15	3 978 224,14	100,00
CAISSE FRANC. FINANC. LOCAL	2,37	-	1 287 509,95	32,36
Caisse d'Epargne du Hainaut	4,18	-	1 160 139,38	29,16
Crédit Agricole du Nord	3,46	-	930 574,81	23,39
Caisse Dépôts et Consignations	1,75	1,00	600 000,00	15,08
TOTAL	**3,06**	**0,15**	**3 978 224,14**	

Encours de dette

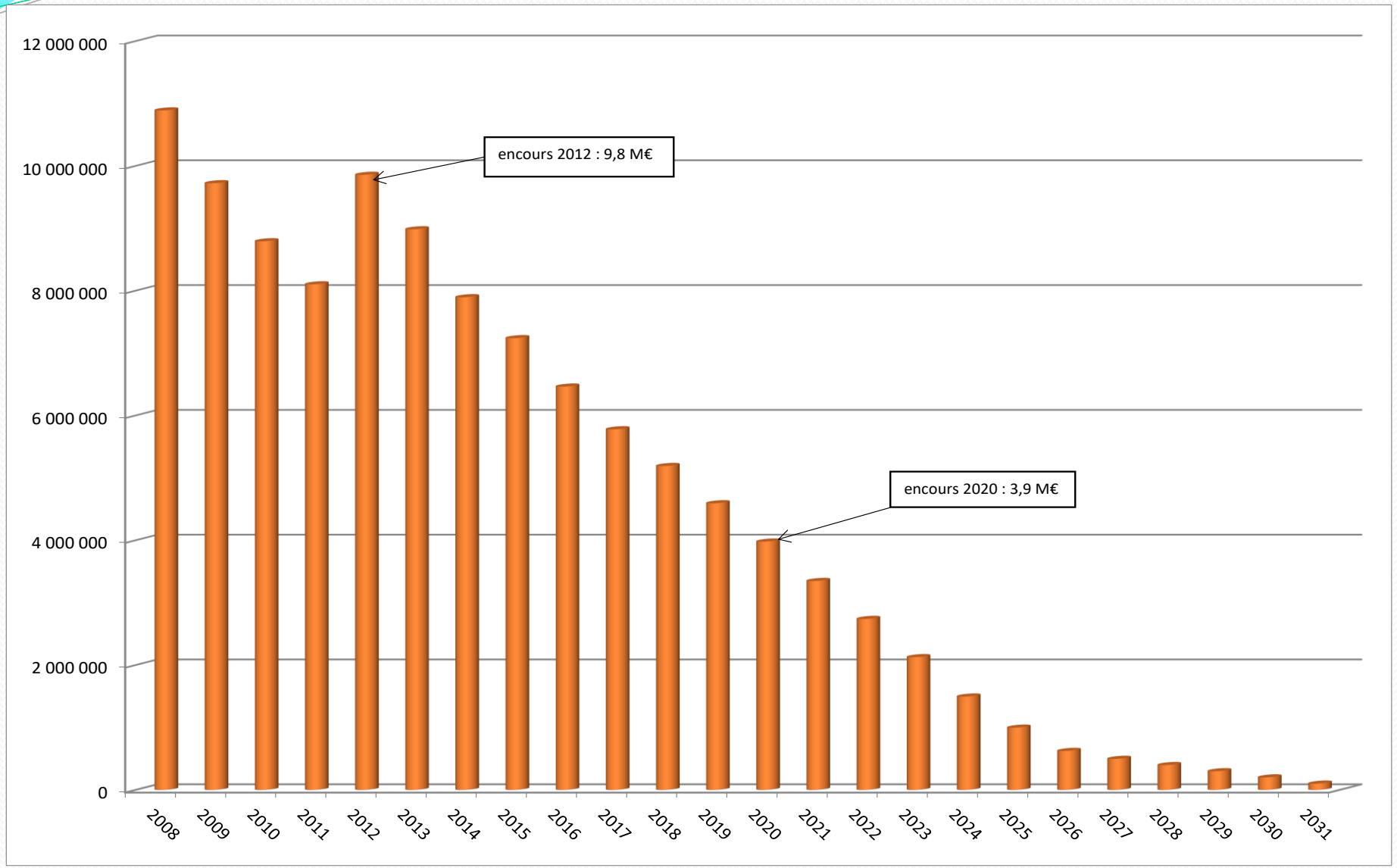

Personnel Communal

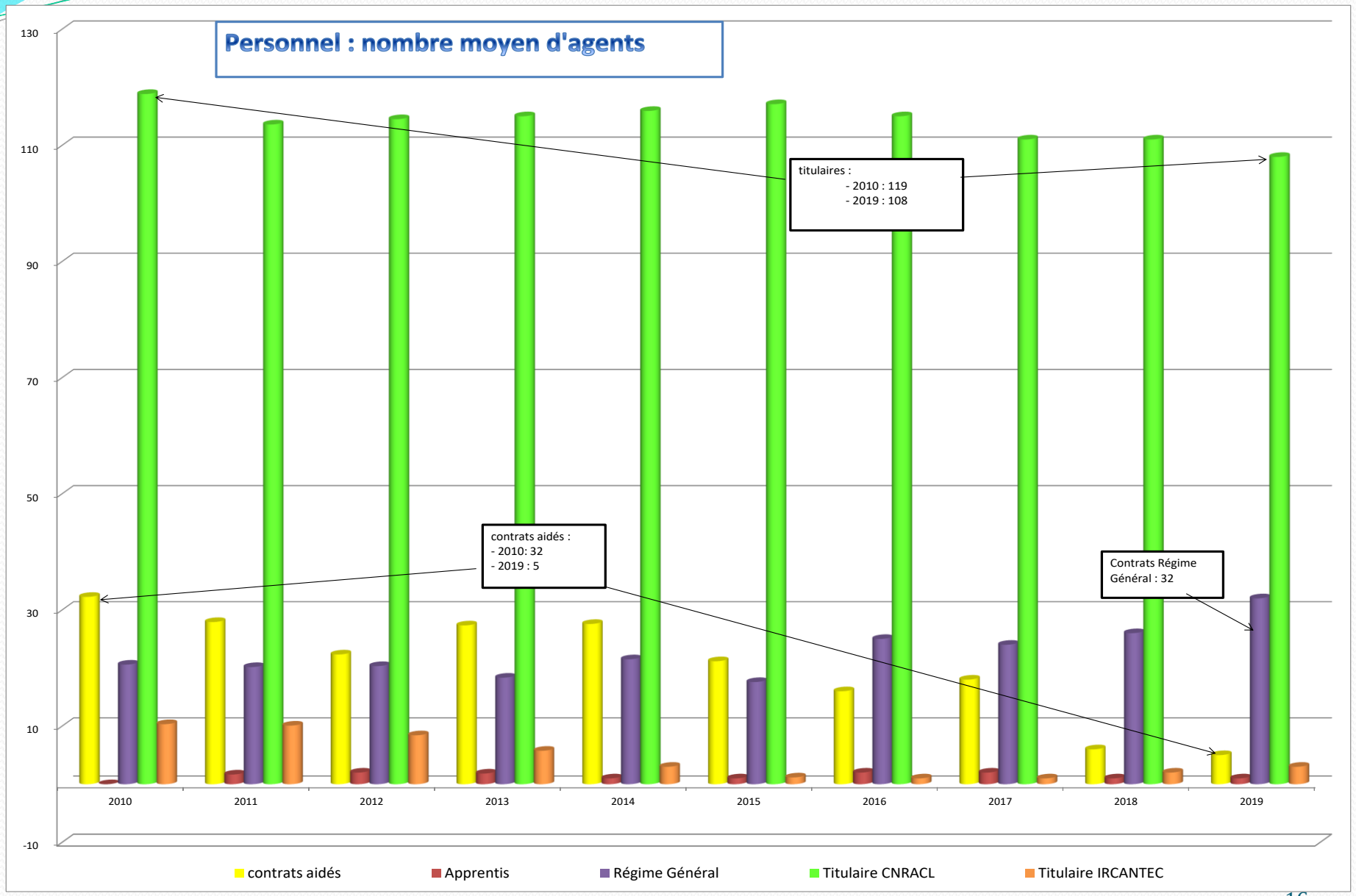

ANALYSE PROSPECTIVE

- L'analyse prospective a pour but essentiel de projeter les incidences financières de la loi de finances (Etat), des décisions des différents intervenants (Camvs) et des éléments issus de l'étude rétrospective sur les années suivantes, afin de dégager des tendances en matière de fonctionnement et d'investissement.

- Notre étude porte sur les cinq prochains budgets et prend comme base de travail le budget 2019 auquel certaines données ont été intégrées (variation de la masse salariale, de la fiscalité et programmation des investissements).

ANALYSE PROSPECTIVE

- Cette prospective ne tient pas compte des résultats issus des comptes administratifs qui viendront en complément pour financer nos investissements ou supprimer la ligne d'emprunts prévue dans cette simulation.

- Cette étude prospective représente la trajectoire financière à suivre pour que la situation de la collectivité reste satisfaisante.

  Elle doit servir de base dans la gestion annuelle du budget de la commune et sera améliorée par l'incorporation des excédents annuels.

Analyse prospective

Une simulation a été réalisée avec incorporation de nouveaux emprunts permettant de dégager un montant annuel d'investissement fixe : **1,250M€**.

Seul le tableau de synthèse sera présenté dans cette analyse.

Prévisions prises en compte dans cette simulation 2020 – 2025 :

- **Les recettes de fonctionnement :**
  - Depuis 2018, la ville de Feignies ne perçoit plus de DGF, soit une perte de dotation annuelle de 690.000 €.
  - Les bases de taxe d'habitation sont revalorisées de 0,9 % sur la période et de 1,2% pour les taxes foncières.
  - La réforme de la taxe d'habitation doit se poursuivre avec le dégrèvement total de 80 % des contribuables. Celle-ci est intégralement compensée par l'état et ne devrait pas avoir d'impact, ni sur l'évolution des bases, ni sur le produit de la TH.

- **Les dépenses de fonctionnement :**
  - Le chapitre 011 : charges à caractère générale est augmenté de 1% par an (soit une variation annuelle de 23000 €). En 2020, il est prévu l'ouverture d'un camp d'été pour les Ados pour un montant d'environ 25000 €. Les services seront mis à contribution pour respecter cette variation annuelle de 1 %.
  - Les charges de personnel devraient baisser d'environ 2 % en 2020 (départ en retraite) puis augmenter de 1% sur les années suivantes.
  - Les crédits concernant les subventions sont reconduits à l'identique.

Analyse prospective

Simulation : avec emprunts nouveaux et programme d'investissement fixe (1,25 M€/an)

EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Simulation			Simulation			
libellé	BP 2 019	BP 2 020	BP 2 021	BP 2 022	BP 2 023	BP 2 024	BP 2 025	
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	8 487 280	8 378 670	8 441 081	8 500 638	8 561 300	8 623 459	8 688 264	
variation		-1,28%	0,74%	0,71%	0,71%	0,73%	0,75%	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 750 280	9 819 872	9 869 407	9 919 714	9 970 794	10 022 641	10 075 397	
variation		0,71%	0,50%	0,51%	0,51%	0,52%	0,53%	
EPARGNE BRUTE (virement section Investissement + amortissements)	1 263 000	1 441 202	1 428 325	1 419 076	1 409 494	1 399 183	1 387 134	
16 CAPITAL (remboursement dette)	615 000	635 000	617 138	632 986	665 504	545 683	435 134	ok
EPARGNE NETTE (autofinancement des investissements)	648 000	806 202	811 187	786 090	743 990	853 500	952 000	

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT								
	BP *	Simulation			Simulation			total
COMPTES	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	simulation
001 RESULTAT REPORTE (reprise sur excédent, emprunt non réalisé)	443 000							
021 EPARGNE BRUTE (autofinancement dont amortissement)	1 263 000	1 441 202	1 428 325	1 419 076	1 409 494	1 399 183	1 387 134	
10 FCTVA	99 000	255 792	187 500	187 500	187 500	187 500	187 500	
10 TAXE AMENAGEMENT (urbanisme)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	-							
16 EMPRUNTS NOUVEAUX (à déduire des excédents antérieurs)		128 006	191 313	216 410	258 510	149 000	50 500	993 738
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 865 000	1 885 000	1 867 138	1 882 986	1 915 504	1 795 683	1 685 134	

DEPENSES INVESTISSEMENT								
	BP *	Simulation			Simulation			total
COMPTES	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	simulation
16 EMPRUNTS (remboursement du capital)	615 000	635 000	617 138	632 986	665 504	545 683	435 134	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (nouveaux investissements)	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	7 500 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 865 000	1 885 000	1 867 138	1 882 986	1 915 504	1 795 683	1 685 134	

dette au 1er janvier	4 595 000	3 980 000	3 478 006	3 052 180	2 640 604	2 233 610	1 841 928

Dans cette simulation, le programme annuel d'investissement s'établit à 1,25 M€ /an, soit **7,5 M€** sur la période avec un recours à l'emprunt d'environ 1 M€.
Les taux restent fixes sur la période et la dette passe de 4,5 M€ à 1,8M€ en fin de période.

L’équilibre budgétaire : simulation avec emprunts

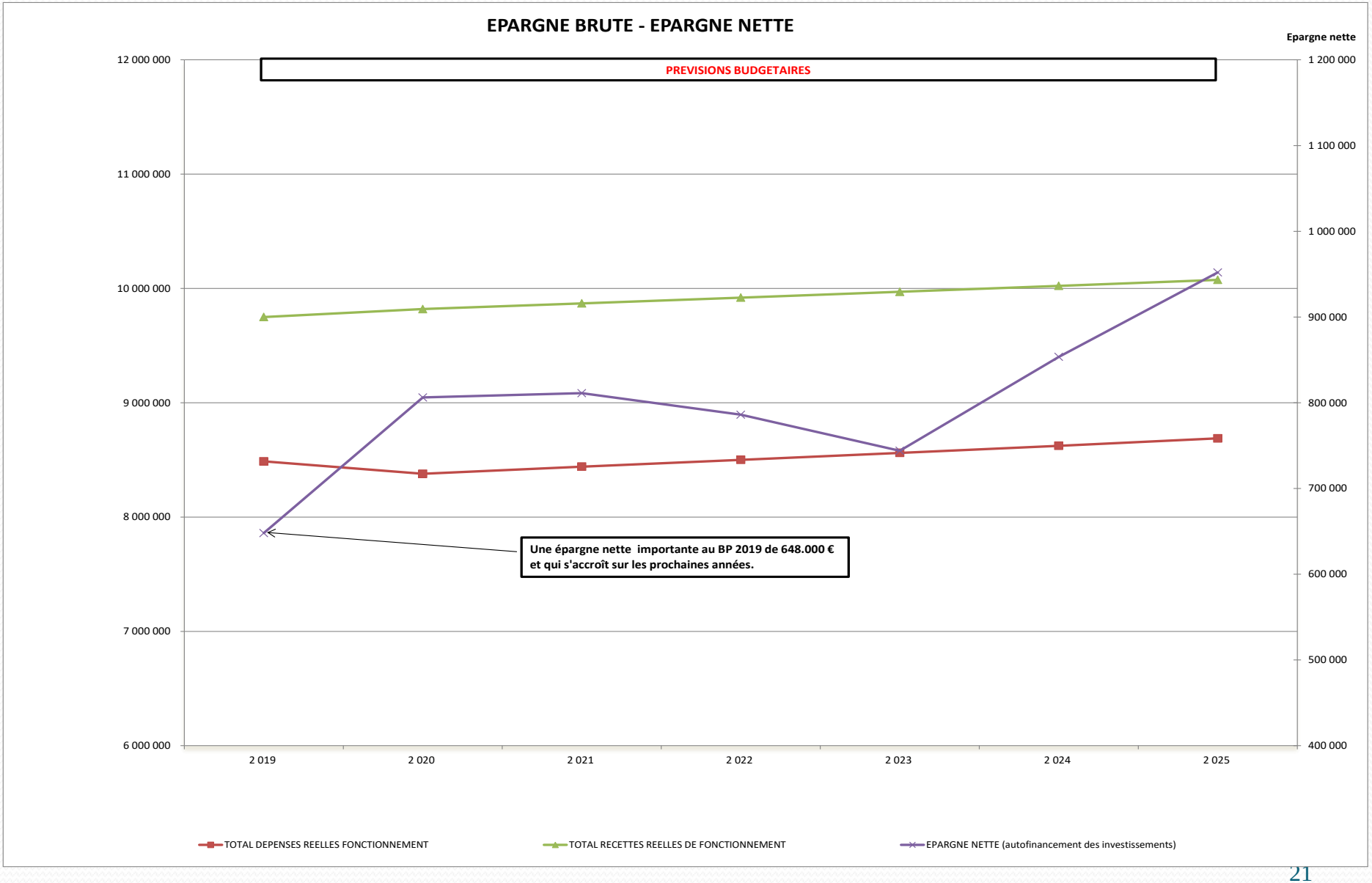

PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT

2020-2026

							Excédents	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
				A	proposition budgétaire	13 280 000 €	4 530 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €
				B	Opérations à financer	14 957 969 €	4 530 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 963 478 €	1 250 000 €	2 012 568 €	1 250 000 €	1 451 923 €
				A-B	besoin (-) ou capacité (+) d'investissement	-1 677 969 €				-713 478 €		-762 568 €		-201 923 €
n° opération	libellé opération	Estimation a	exercices précédents b		restes à réaliser N-1 c	solde opération a - (b+c)	Excédents	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
201401	MAISON DE SANTE	260 000 €	59 314 €		600 €	200 086 €	200 086 €							
201402	SALLE DES FETES	3 740 000 €	91 356 €		249 638 €	3 399 006 €	3 139 006 €	260 000 €						
	Subventions	260 000 €				-260 000 €		- 260 000 €						
201701	INTRAMUROS - LIAISONS DOUCES	475 000 €	174 299 €		57 883 €	242 818 €	142 818 €		100 000 €					
	Subventions	75 000 €				-75 000 €	- 35 000 €		- 40 000 €					
201703	ADAP	1 225 000 €	444 275 €		132 894 €	647 831 €	365 899 €					281 932 €		
2018-01	ECOLE CURIE / TORTEL / LEBLANC	3 000 000 €	275 688 €		1 403 292 €	1 321 020 €					357 917 €	963 103 €		
	Subventions	260 000 €	104 000 €		156 000 €									
201802	PLACE DE LA GARE	350 000 €	6 840 €			343 160 €							343 160 €	
	Subventions	50 000 €												
2018-03	RESTAURANT SCOLAIRE	877 772 €	809 104 €		43 668 €	25 000 €	25 000 €							
	Subventions	372 000 €	48 822 €		113 918 €									
2018-04	ANNE FRANK / QUARTIER DE LA GARE	315 000 €				315 000 €							49 340 €	265 660 €
2018-05	CIMETIERE	500 000 €	7 081 €		14 140 €	478 779 €						75 000 €	150 000 €	253 779 €
2018-06	ECOLE PERGAUD *(Menuiseries)*	350 000 €	15 808 €		2 527 €	331 665 €		245 000 €	86 665 €					
2018-07	MAIRIE	500 000 €	212 955 €		6 845 €	280 200 €		15 000 €		265 200 €				
2018-08	RUE JEAN JAURES	503 400 €	165 835 €		287 564 €	50 001 €	50 001 €							
201901	AIDE A L'ACCESSION SOCIALE	45 000 €			45 000 €									
201902	ECOLE LURCAT *(Menuiseries)*	350 000 €	4 332 €			345 668 €	345 668 €							
201903	ECOLE DE MUSIQUE *(Menuiseries)*	350 000 €	4 332 €			345 668 €	296 522 €		49 146 €					
201904	CENTRE EMILE COLMANT	330 000 €	5 016 €			324 984 €							50 000 €	274 984 €
201905	RUE GUYNEMER	173 008 €	617 €		172 391 €									
201906	PLACE DU 8 MAI	750 000 €	8 217 €		7 200 €	734 583 €		100 000 €	254 189 €	245 811 €	134 583 €			
	Subventions	250 000 €				-250 000 €		- 50 000 €	- 100 000 €	- 100 000 €				
202101	TERRAIN SYNTHETIQUE													
202102	RUE BLATON	750 000 €				750 000 €				750 000 €				
2020XX	REVITALISATION DU CENTRE VILLE	800 000 €				800 000 €		250 000 €	250 000 €	164 967 €	100 000 €	35 033 €		
2017-02	FONDS DE TRAVAUX URBAINS	Enveloppe Annuelle	24 397 €		7 800 €	210 000,00		30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
	Subventions	50%				-105 000,00		- 15 000 €	- 15 000 €	- 15 000 €	- 15 000 €	- 15 000 €	- 15 000 €	- 15 000 €
OPERATION 16	SECURITE ROUTIERE - VOIRIE	Enveloppe Annuelle	413 841 €		117 593 €	1 340 000,00		180 000 €	180 000 €	180 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
	Subventions													
OPERATION 17	SECURISATION DES ECOLES	Enveloppe Annuelle	20 101 €		10 656 €	15 000,00		7 500 €	7 500 €					
	Subventions													
OPERATION 21	TRAVAUX DANS LES ECOLES	Enveloppe Annuelle	63 755 €		10 500 €	280 000,00		40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
OPERATION 22	ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	Enveloppe Annuelle	349 161 €		91 999 €	1 032 500,00		147 500 €	147 500 €	147 500 €	147 500 €	147 500 €	147 500 €	147 500 €
OPERATION 13	DEFENSE INCENDIE	Enveloppe Annuelle	48 222 €		8 977 €	105 000,00		15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
OPERATION 14	ACQUISITON FONCIERE	Enveloppe Annuelle	322 136 €		186 011 €									
OPERATION 15	ECLAIRAGE PUBLIC – ILLUMINATIONS	Enveloppe Annuelle	1 933 €			105 000,00		15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
OPERATION 19	EQUIPEMENTS ET MOBILIER DES ECOLES	Enveloppe Annuelle	67 509 €		162 €	105 000,00		15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
OPERATION 12	EQUIPEMENT DES SERVICES	Enveloppe Annuelle	214 010 €		31 097 €	595 000,00		85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €
OPERATION 11	EQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES	Enveloppe Annuelle	184 438 €		13 383 €	595 000,00		85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €
OPERATION 23	PLAN DE DEMATERIALISATION		10 477 €		1 200 €	120 000,00		25 000 €	20 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
OPERATION 24	PARC AUTOMOBILE					210 000,00		60 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
		total	4 005 049 €		2 903 020 €	14 957 969 €	4 530 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 963 478 €	1 250 000 €	2 012 568 €	1 250 000 €	1 451 923 €

PRINCIPALES ORIENTATIONS EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Le Projet de Plan Pluriannuel d'Investissement est la déclinaison de la stratégie de mise en œuvre du schéma directeur des investissements, travaillé au cours de ces 2 dernières années.

Une ambition pour les 6 prochaines années caractérisée par la volonté d'inscrire la commune de Feignies dans l'ère de la transition écologique et énergétique avec d'importants investissements envisagés sur les écoles Lurçat et Pergaud, sur les bâtiments de l'école municipale de musique et du Centre Emile Colmant.

Par ailleurs, ce PPI est marqué par la construction d'une salle polyvalente et associative qui constituera un élément structurant incontournable, aujourd'hui manquant pour notre commune et s'inscrivant plus globalement dans la vision d'un centre-ville élargi.

Des efforts sans précédent sont proposés en matière de voirie : près de 2 millions d'euros seront consacrés à la rénovation et l'entretien des voiries.

Les montants consacrés (3 000 000 euros sur l'ensemble du PPI), de manière constante pour l'entretien du patrimoine et le haut niveau d'équipement des services, confirme la volonté d'offrir un service public municipal de qualité et de poursuivre une démarche ambitieuse de modernisation.

La rénovation de la place du 8 mai et un fonds spécifique dédié de 800 000 euros marquent une volonté d'entreprendre une démarche volontariste de redynamisation et de requalification du centre-ville, notamment en matière de préservation et de maitrise foncière du patrimoine bâti au profit du commerce de proximité et d'expérimentation des dispositifs tels que « ma boutique à l'essai » ou « la boutique éphémère ».

PRINCIPALES ORIENTATIONS EN MATIERE DE FONCTIONNEMENT

Après la création du club ados, en 2020, un séjour d'été à destination des publics adolescents sera proposé dans le cadre du développement d'une politique jeunesse nouvelle.

Un effort important est maintenu en matière d'action « Politique de la Ville » axé sur la priorité « Emploi – Formation – Insertion » et accompagnement des publics les plus fragiles, et un axe fort sera développé en matière de concertation, notamment par le développement d'ateliers d'urbanisme participatif dans le cadre de la rénovation de la place du 8 mai.

Une réflexion sera engagée sur l'extension de l'accueil périscolaire le mercredi matin.

La modernisation des services et le plan de dématérialisation devront être poursuivi pour un service public toujours plus réactif et efficient.

Les dépenses de personnel devront continuer à être contenues et l'ensemble des services et agents seront mis à contribution dans le cadre d'une démarche de pilotage stratégique de la dépense afin de contenir les dépenses de fonctionnement et de préserver une capacité d'investissement ambitieuse.

Tous ces éléments ne préfigurent pas des modifications législatives et financières à venir et restent des prévisions qui ont vocation à être améliorées lors de la préparation du budget primitif annuel.